

# COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2012

## RAPPORT POLITIQUE

### Généralités concernant les comptes annuels de l'exercice 2012<sup>1</sup>

Dans la continuité des exercices précédents, les comptes annuels 2012 de la Commune de Grez-Doiceau sont positifs.

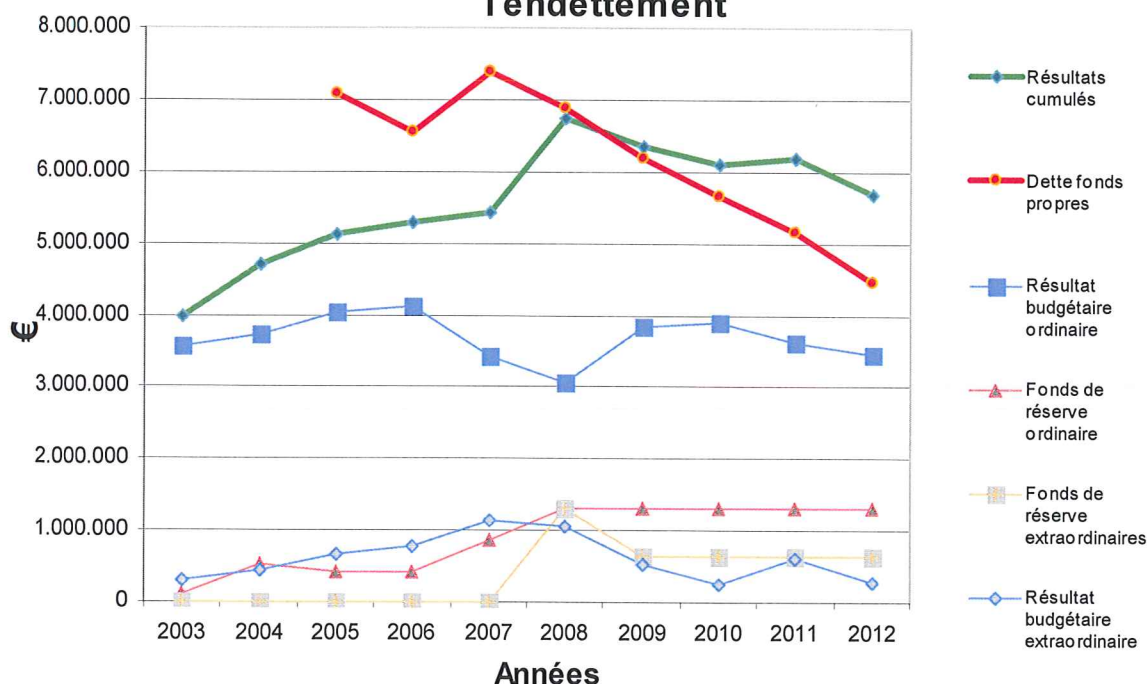
Tout en ne procédant à aucun recours à l'emprunt, les investissements et les travaux à l'extraordinaire restent appréciables.

Les recettes de nos additionnels connaissent une évolution contrastée. Les additionnels à l'impôt des personnes physiques diminuent de 6,51 %. L'accélération de la perception de l'impôt constatée les exercices précédents ne s'est plus produite en 2012.

Les additionnels au précompte immobilier progressent quant à eux de 9,37%. Ceci est principalement dû au rattrapage du retard accumulé par l'administration du Cadastre dans l'établissement du revenu cadastral des immeubles construits ou transformés sur le territoire de la commune.

Les Comptes 2012 se clôturent avec un boni budgétaire au service ordinaire de 3.454.285 € et de 282.323 € au service extraordinaire.

**Evolution des résultats budgétaires et de l'endettement**



Le graphique ci-dessus illustre l'excellente santé financière de notre commune : l'écart entre nos résultats cumulés et notre endettement est positif.

<sup>1</sup> Les recettes et les dépenses relatives aux traitements des enseignants relevant de la Communauté française ne sont plus comptabilisées depuis le compte 2007. Ces dernières sont dès lors neutralisées aux exercices antérieurs dans le présent rapport afin de pouvoir comparer le plus objectivement possible les différents exercices.

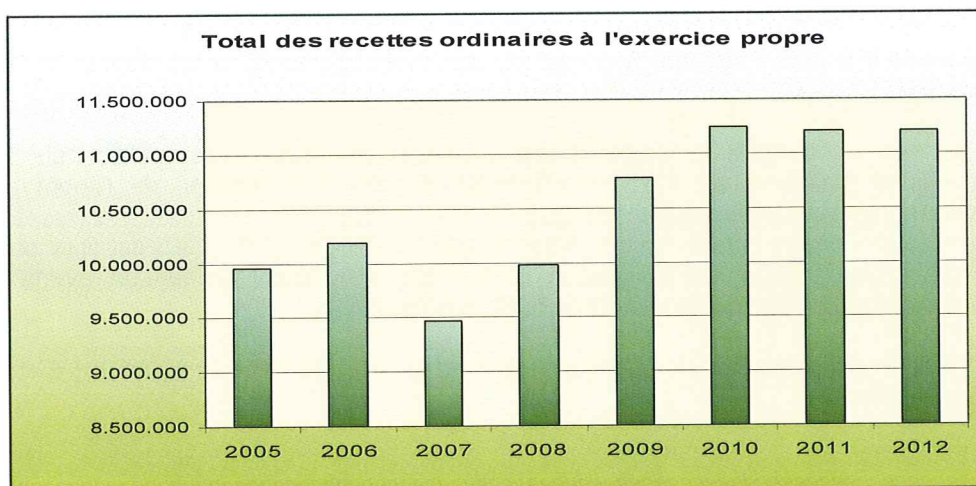
## Service ordinaire

Les droits constatés nets sont en diminution de 1,52 % en 2012 à 14.962.164<sup>2</sup> €, tout comme les engagements diminuent de 0,56% à 11.507.880 €.

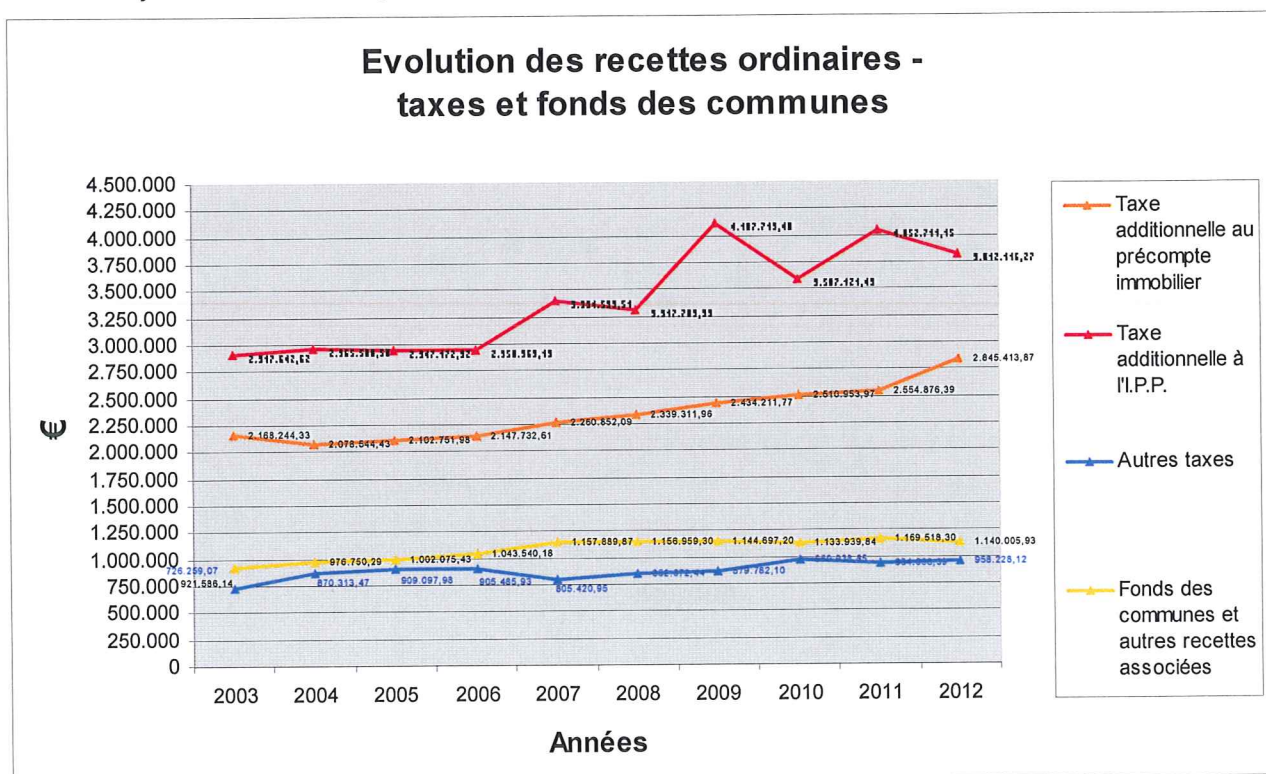
Le résultat des opérations budgétaires diminue quant à lui quelque peu à 3.454.285 € (- 166.630 €).

## Recettes ordinaires

Le total des recettes de l'exercice à l'ordinaire est stable à 11.207.190 € (+ 1.403 €).



Au vu de l'augmentation globale des recettes constatées des taxes communales, des taxes additionnelles et du fonds des communes, il est intéressant d'illustrer ce total constaté qui s'élève à **8.967.671 €** en 2012. Ce montant n'a jamais été atteint auparavant.

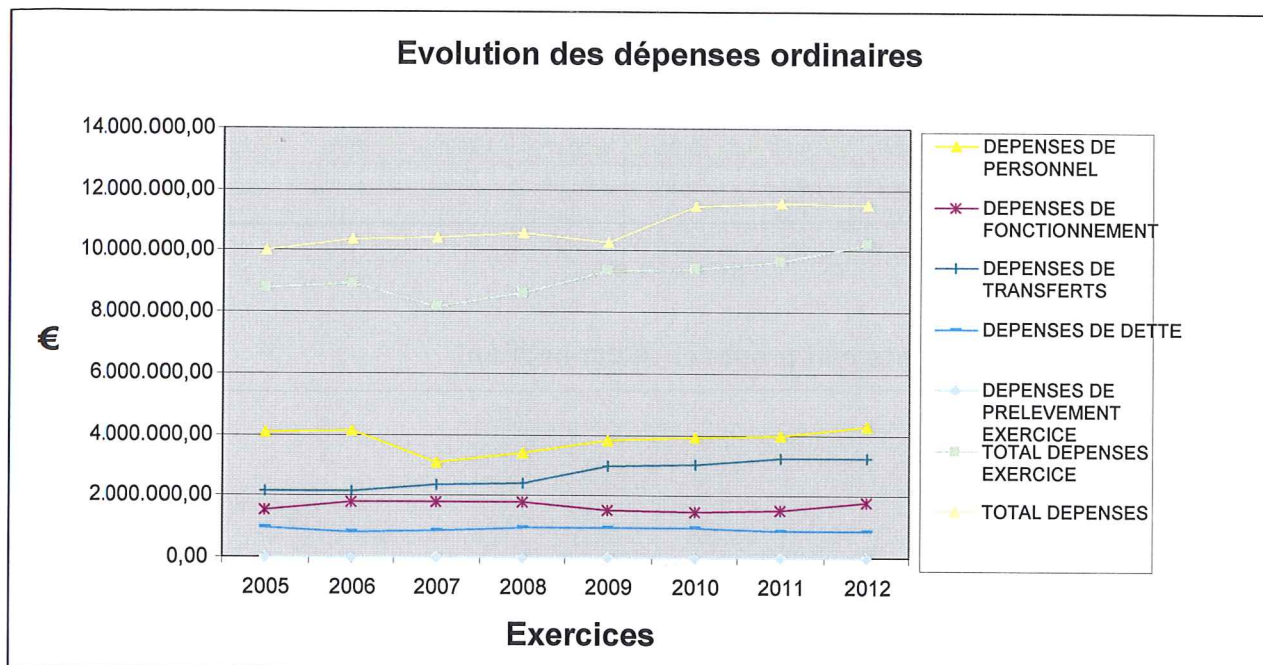


<sup>2</sup> Pour plus de lisibilité de ce rapport, l'ensemble des montants seront arrondis au millier d'euros le plus proche.



## Dépenses ordinaires

Les dépenses du service ordinaire à l'exercice propre augmentent en 2012 à 10.228.590 € (+ 556.819 €). Dans le même temps, le total des dépenses ordinaires diminue de 61.962 € et s'établit à 11.507.880 €.



Les dépenses de personnel progressent de 8,4 %. Plusieurs paramètres expliquent cela. Le premier est l'augmentation du nombre de salariés :

Nombre moyen d'équivalents temps plein (moyenne des 4 trimestres)				
2008	2009	2010	2011	2012
78,48	85,53	86,85	86,64	91,95

La charge nette de personnel représente 36,85% des dépenses ordinaires à l'exercice propre, en augmentation de 1,85 %.

Le coût net moyen par équivalent temps plein a progressé en 2012 de 4,86 %, il n'était que de 0,79 % en 2011. Ceci s'explique par l'indexation des salaires, l'évolution barémique des agents et l'augmentation des charges patronales de pension des agents définitifs.

Notons que les subventions APE diminuent de 83.510,70 € (- 17,33 %). Ceci est la conséquence des régularisations pour les trois premiers trimestres 2011 qui ont été déduites pour la somme de 34.879,21 €. De plus, le renouvellement des conventions spécifiques ont pris plus de temps. Elles ont été délivrées en cours d'année, avec effet au 01/01/2012. Durant cette période d'attente, les avances ne sont pas versées. Les régularisations y relatives ne seront perçues qu'en 2013.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 211.044 € (+ 13,40 % à 1.786.150€). Citons principalement le coût du traitement des déchets ménagers (+ 52.589 €), les frais liés aux activités scolaires (+35.544 €) qui sont compensés par la participation des parents, le traitement des déchets dits « communaux » (+ 34.201 €), les frais de fonctionnement des bâtiments (+ 29.481 €), le coût de l'éclairage public (+ 27.438 €).

Pointons encore le prélèvement pour le service extraordinaire de 1.173.660 € (- 665.055 €), la majoration de 86.557 € de la dotation à la zone de Police des Ardennes brabançonnaises (+ 7,94% à 1.177.159 €) et la diminution de la dotation au CPAS de 125.000 € (- 12,82 % à 850.000 €).

## La dette

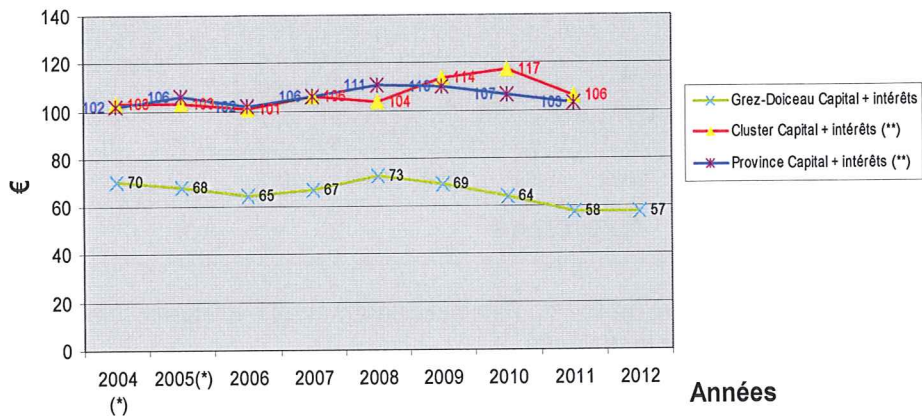
L'encours au 31 décembre 2012 à charge de la commune s'élève à 4.454.378,54 € soit une diminution de 708.712,78 € (- 13,73 %).

Il faut rappeler à cet égard l'annulation de la dette de la SWDE pour la somme de 183.339,53 € suite à une réduction de capital.

La charge du coût de notre dette à supporter par habitant est nettement inférieure à la moyenne des autres communes du Brabant wallon, ainsi qu'en comparaison aux communes wallonnes qui nous ressemblent (cluster de suivi par Belfius).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Grez-Doiceau : capital + intérêts	70,37	68,17	64,58	67,25	73,03	69,16	63,96	57,79	57,49
Cluster : capital + intérêts	103	103	101	106	104	114	117	106	
Province BW : capital + intérêts	102	106	102	106	111	110	107	103	

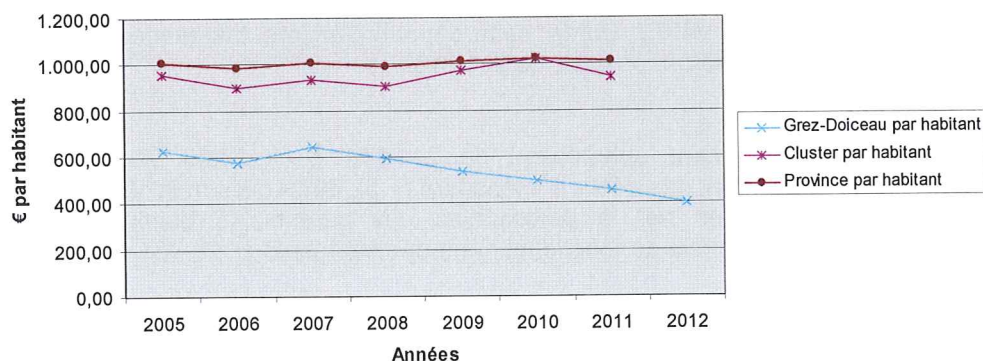
## Charge des emprunts part propre en € par habitant



De même, le solde à rembourser par habitant est significativement plus bas que les autres communes du cluster ou de la province.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Grez-Doiceau par habitant	627,99	579,80	643,27	591,55	540,31	497,63	456,24	399,63
Cluster par habitant	956,00	902,00	935,00	905,00	974,00	1.026,00	945,00	
Province par habitant	1.008,00	987,00	1.010,00	990,00	1.016,00	1.022,00	1.014,00	

## Emprunts - Evolution du solde restant dû

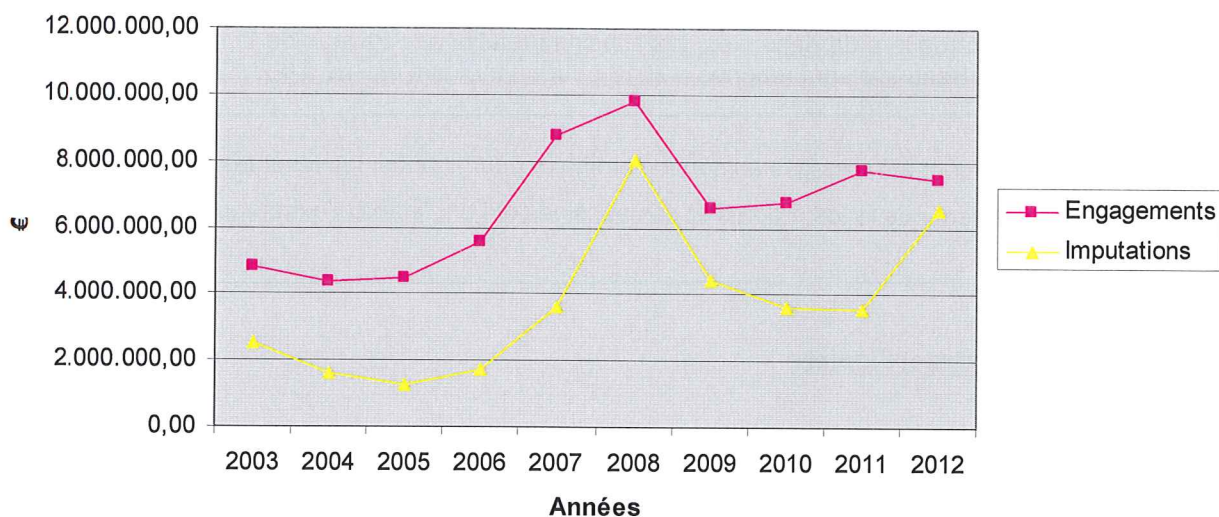




## Service extraordinaire

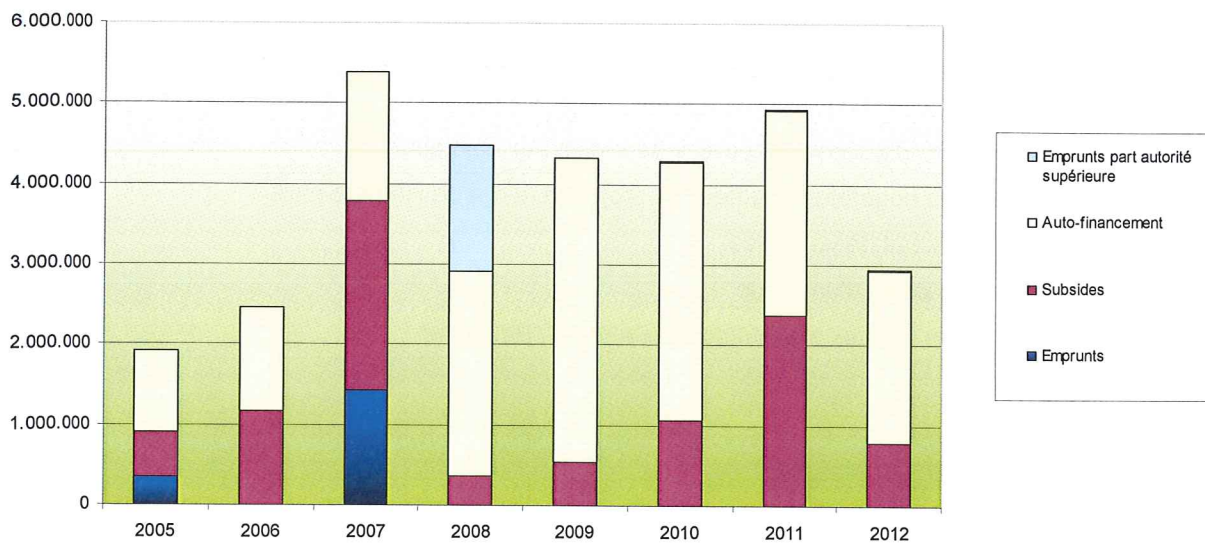
Les engagements à l'exercice propre s'élèvent à 3.108.166 € ce qui représente 57,71 % des crédits budgétaires prévus. Il faut noter à cet égard que deux dossiers importants ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2013, à savoir la rue des Moulins pour un montant estimé à 1.020.000,00 €, ainsi que la rue du Beau Site pour environ 775.000,00 €.

### Service extraordinaire



Ces dépenses sont financées de la manière suivante :

### Evolution de la répartition des sources de financement du service extraordinaire



## **Recettes extraordinaires**

Pour l'exercice 2012, le total des droits constatés nets s'élève à 7.774.428 € (- 606.572 €).

Relevons ainsi comme droits constatés aux Comptes 2012 :

- Des subsides de la Région wallonne tels que :
  - o le plan Impulsion 2011-2012 pour 400.000 €
  - o la réfection des terrains de tennis aux Campinaires pour 112.440 €

Notons que comme en matière de dépenses, les subsides relatifs aux travaux de la rue des Moulins et de Florival et de la rue du Beau site sont reportés à 2013 pour un montant estimé à 665.826 €.

1.173.660 € ont également été engagés au service ordinaire pour financer les réserves extraordinaires. Ce sont donc uniquement nos fonds propres et des subsides qui ont financé l'extraordinaire.

## **Dépenses extraordinaires**

Le total des engagements à l'exercice propre du service extraordinaire a été de 3.108.165,67 € en 2012.

Citons, entre autres, les engagements suivants :

- En ce qui concerne des bâtiments
  - o 85.000 € pour l'aménagement de la maison communale (complément)
  - o 30.000 € pour la rehausse du pavillon de l'école communale (complément)
  - o 27.898 € pour le remplacement des châssis de l'Académie de musique
  - o 69.968 € pour les gouttières de l'église d'Archennes
- En ce qui concerne des voiries ou des pistes cyclables
  - o 269.140 € pour le parking de la rue Pont Au Lin
  - o 650.000 € pour la piste cyclable entre Bossut et Nethen
  - o 172.473 € pour des travaux de revêtement de diverses voiries
- 161.000 € pour la réfection des terrains de tennis aux Campinaires
- 21.500 € pour les honoraires d'auteur de projet de la rue de Hamme-mille
- 40.729 € pour l'achat de véhicules
- 134.915 € pour l'achat d'une grue
- 25.000 € pour les travaux d'égouttage de la rue C. Bauwens

## **Evolution des Fonds de réserve**

Le solde des fonds de réserve est inchangé. A savoir :

- 900.000 € pour un fonds « logement » (ordinaire)
- 400.000 € pour un fonds « emprunts SPGE » (ordinaire)
- 11.870 € dans un fonds « divers » (ordinaire)
- 650.000 € pour un fonds « logement » (extraordinaire)

## Statistiques

Remarquons que pour la partie statistiques (reprise en annexe du bilan), notre population a augmenté de 28 habitants (pour atteindre au 31/12/2012 le nombre de 12.891 citoyens), que le personnel communal compte désormais 91,95 équivalents temps plein (hors enseignants), ou encore que 472 élèves sont inscrits dans nos écoles primaires et maternelles et 484 à l' Académie de Musique.

## Conclusion

En conclusion à cette analyse des comptes 2012, nous voyons que les finances communales restent saines avec des marges de manœuvres appréciables.

En cette période économique plus difficile, rappelons les taux de taxation de la commune de Grez-Doiceau sont modérés et inchangés depuis 1976 !

Si le non-recours à l'emprunt en 2012 est louable, l'avant projet de décret du fonds d'investissement à destination des communes fixant l'enveloppe de Grez-Doiceau pour les années 2013 à 2016 ne permettra plus de subsidiation importante de la région.

Nous devons recourir à d'autres moyens financiers afin de financer les travaux et autres dépenses d'investissement prévus dans la note de politique générale.

Pour le Collège communal,



Michel Jonckers,  
Echevin des Finances.

*Approuvé par le Collège communal en séance du 14 juin 2013,*



Y. Stormme  
Le Secrétaire communal



S. de Coster-Bauchau  
La Députée-Bourgmestre

